

L'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS EN DROIT ET EN SCIENCE POLITIQUE

Sous la direction de

Catherine BARREAU, Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Rennes

Julien BOUDON, Professeur de Droit public à l'Université Paris-Saclay

Lucie DELABIE, Professeur de Droit public à l'Université de Picardie Jules Verne

Jeudi 5 juin 2025

9h – 18h

Salle Hugot

Institut de France

Académie des sciences morales et politiques

3 rue Mazarine – 75 006 Paris



9h

Mots d'accueil

Bernard STIRN, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

Propos introductifs

Julien BOUDON, Professeur de Droit public à l'Université Paris-Saclay, Directeur-délégué général de la Fondation *Ius & Politia*

Catherine BARREAU, Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Rennes

Propos liminaires :

L'évaluation des étudiants depuis les années 1960 jusqu'au début du nouveau siècle

Yves GAUDEMET, Professeur de Droit public émérite à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, Académicien

9h30-13h

Regard sociologique sur l'évaluation dans les Facultés de droit et de science politique

Romuald BODIN, Professeur de Sociologie à Nantes Université

Utilité et usage de l'évaluation

Jean-Christophe SAINT-PAU, Professeur de Droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Bordeaux,
Président de la Conférences des doyens des Facultés de Droit et de Science politique

Le cadre réglementaire de l'évaluation

Jean-Christophe VIDELIN, Professeur de Droit public à l'Université de Grenoble Alpes, Doyen de la Faculté de Droit

Pause

L'évaluation des étudiants en science politique dans les Facultés de droit et de science politique, notamment à l'ère de l'Intelligence Artificielle (IA)

Jean-Gabriel CONTAMIN, Professeur de Science politique à l'Université de Lille,
Doyen honoraire de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales

L'élargissement de la finalité de l'évaluation

Christine BERTRAND, Professeur de Droit public à l'Université Clermont Auvergne,
Doyen honoraire de la Faculté de Droit et de Science politique

La désormais célèbre Approche Par Compétence (APC)

Fanny VASSEUR, Professeur de Droit privé et de sciences criminelles à l'Université d'Artois, Doyen de la Faculté de Droit
Florence JAMAY, Maître de conférences en Droit public à l'Université de Picardie Jules Verne, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

13h-14h30 - Déjeuner

14h30-18h

L'évaluation de l'étudiant en situation d'aménagement

Ludovic PALLIER, Professeur de Droit privé et de sciences criminelles à l'Université Jean Moulin Lyon 3,
Vice-président de l'Université, Assesseur au Doyen en charge de la Licence

L'évaluation des étudiants en situation de handicap : « Nihil similius iniquo quam aequum »

Dimitri HOUTCIEFF, Professeur de Droit privé et de sciences criminelles à l'Université Paris-Saclay,
Directeur de l'UFR Droit et Science Politique de l'Université d'Évry

Table ronde : L'évaluation face aux évolutions technologiques

Introduction et modération par Emmanuel NETTER, Professeur de Droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Strasbourg
avec Emmanuel BARTHE, Documentaliste juridique « Précisement.org », Anaïs DANET, Professeur de Droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique, Karine FAVRO, Professeur de Droit public à l'Université de Haute-Alsace, Directrice du département Droit et Vice-présidente en charge de la stratégie et du rayonnement de l'Université, Yannick MENECEUR, Magistrat judiciaire, Maître de conférences associé à l'Université de Strasbourg

Pour vous inscrire au colloque, [cliquez ici](#).

